

COMMUNE DE DOHEM

Compte rendu du Conseil Municipal

Séance du 15 avril 2022

L'an deux mil vingt-deux, le neuf du mois d'avril à vingt heures se sont réunis à la mairie de DOHEM, les membres du Conseil municipal de la Commune de Dohem, sous la présidence de Mme Patricia POULAIN, Maire de Dohem, dûment convoqués le 11 avril 2022.

Etaient présents : Patricia POULAIN, Eugéna RITAINE, Luc BAHEU, David DAMBRUNE, Roseline GUILBERT, Michelle LEFEBVRE, Nelly MINET, Joseph CARLIER, Frédéric LELEU, Etienne DILLY, Adrien DILLY.

Etaient absents : Dorothée ANNEBICQUE, Luc AZELART procuration à Frédéric LELEU

Secrétaire de séance : Etienne DILLY

Assistait également : Céline COQUET

David DAMBRUNE arrivé à 20 h 20, Adrien DILLY arrivé à 20 h 20, n'ont pas pris part au vote du compte administratif

Patricia POULAIN : arrivée à 20 h 45

1- **Vote du compte administratif 2021 de la commune**

Pour : 9 voix pour dont une procuration

Contre :

Abstention :

Résultats de clôture :

Section de fonctionnement : Dépenses : 339 198,59 €

Recettes : 557 189,68 €

Excédent de fonctionnement reporté : 728 020,65 €

Soit un excédent de fonctionnement de 821 396,44 €

Section d'investissement : Dépenses : 690 712,94 €

Recettes : 909 240,14 €

Déficit d'investissement reporté : 153 241,70 €

Soit un excédent d'investissement de 65 285,50 €

Affectation des résultats : 821 396,44 € en recettes au compte 002 excédent de fonctionnement reporté (recette de fonctionnement)

2- **Vote du BP 2022** :

Assainissement

FONCTIONNEMENT / EXPLOITATION	
Chapitre / Article	Proposition
002 D Déficit de fonctionnement reporté	86 326,61 €
<i>011 Charges à caractère général</i>	<i>18 800,00 €</i>
60 D ACHATS ET VARIATION DE STOCKS	12 000,00 €
<i>Pièces pompes, conso élec, cons eau</i>	
61 D SERVICES EXTÉRIEURS	2 200,00 €
<i>Entretien pompes et réseau</i>	
62 D AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS	4 600,00 €
<i>Lignes téléphoniques pompes et assistance station conseil départemental</i>	
<i>012 Charges de Personnel</i>	<i>0,00 €</i>
64 D CHARGES DE PERSONNEL	0,00 €
<i>023 Virement à la section d'investissement</i>	<i>0,00 €</i>
023 D Virement à la section d'investissement	0,00 €
65 D AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0,00 €
66 D CHARGES FINANCIÈRES	31 503,00 €
<i>Intérêts emprunts</i>	
67 D CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00 €
68 D DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	49 896,00 €
<i>Opérations d'ordre amortissements + provisions impayés</i>	
Total des Dépenses	186 525,61 €
70 R PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIV	121 000,00 €
<i>Facturation boîtes et redevances assainissement</i>	
74 R DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	56 163,11 €
<i>Facturation raccordements, subv agence de l'eau, participation déficit commun</i>	
75 R AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,00 €
77 R PRODUITS EXCEPTIONNELS	9 362,50 €
<i>Opération d'ordre amortissement subventions</i>	
Total des Recettes	186 525,61 €
INVESTISSEMENT	
Chapitre / Article	Proposition
001 D Solde d'exécution N-1	0,00 €
<i>020 Dépenses imprévues</i>	<i>0,00 €</i>
020 D Dépenses imprévues	0,00 €
13 D SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	9 362,50 €
<i>Opération d'ordre amortissement subvention</i>	
16 D EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	47 591,00 €
<i>Remboursement capital emprunts et avances agence de l'eau</i>	
20 D IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0,00 €
21 D IMMOBILISATIONS CORPORELLES	28 704,06 €
<i>Travaux sur réseau et remplacements de pompes</i>	
23 D IMMOBILISATIONS EN COURS	10 000,00 €
<i>Travaux</i>	
Total des Dépenses	95 657,56 €
001 R Solde d'exécution N-1	42 197,56 €
<i>021 Virement de la section de fonctionnement</i>	<i>0,00 €</i>
021 R Virement de la section de fonctionnement	0,00 €
10 R DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	0,00 €
13 R SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	9 459,00 €
<i>Subvention SIDEALF captage eau</i>	
16 R EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	0,00 €
20 R IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0,00 €
28 R AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	44 001,00 €
<i>opérations d'ordre amortissements</i>	
Total des Recettes	95 657,56 €

FONCTIONNEMENT / EXPLOITATION			
Chapitre / Article			
	Reports	Proposition	
<i>011 Charges à caractère général</i>	0,00 €	7 980,00 €	
60 D ACHATS ET VARIATION DE STOCKS	0,00 €	7 600,00 €	
<i>Eau, électricité, gaz</i>			
62 D AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS	0,00 €	380,00 €	
<i>Frais téléphone</i>			
65 D AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0,00 €	600,00 €	
<i>Créances admises en non valeur</i>			
66 D CHARGES FINANCIÈRES	0,00 €	672,00 €	
<i>Intérêts emprunt</i>			
Total des Dépenses	0,00 €	9 252,00 €	
002 R Excédent de fonctionnement reporté	0,00 €	6 546,40 €	
74 R DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	0,00 €	2 605,60 €	
<i>Transfert du budget communal</i>			
75 R AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,00 €	100,00 €	
<i>Locations salle</i>			
Total des Recettes	0,00 €	9 252,00 €	
INVESTISSEMENT			
Chapitre / Article			
	Reports	Proposition	Totaux
16 D EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	0,00 €	12 700,00 €	
<i>Remboursement capital emprunt</i>			
20 D IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	28 610,46 €	17 350,00 €	
<i>frais d'études et archi</i>			
21 D IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0,00 €	38 104,38 €	
<i>Achat matériel cuisine</i>			
23 D IMMOBILISATIONS EN COURS	8 500,00 €	570 000,00 €	
<i>Travaux</i>			
Total des Dépenses	37 110,46 €	638 154,38 €	675 264,84 €
001 R Solde d'exécution N-1	0,00 €	201 523,45 €	
13 R SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	283 741,39 €	190 000,00 €	
Total des Recettes	283 741,39 €	391 523,45 €	675 264,84 €

Vote :

Pour : 12

Contre :

Abstention :

3- Vote des taux d'imposition :

Madame le Maire propose de reconduire les mêmes taux que l'an dernier à savoir :

TFB : 37,47 % (15,21+22,26) TFNB : 37,23 %

Pour : 12

Contre :

Abstention :

Questions diverses :

Madame le Maire informe le conseil que l'enrobé rue de Maisnil (financé par le département) va être réalisé à la fin du mois. Il y a 2 possibilités, car ils n'ont pas la quantité nécessaire pour faire la totalité maintenant : jusqu'au calvaire fin avril et la fin (170 mètres) en juin ou la totalité faite en juin : le conseil décide de faire la première partie tout de suite et si besoin la fin en juin

Déménagement de la salle des fêtes mardi 19/4 à 18 h.

Parcelle ZB 43 l'épine pouilleuse contacter le locataire car parcelle non cultivée, appartient à la commune.